



COMITÉ DIRECTEUR

Réunion du 03 octobre 2019

Présents :

- M. René LATAPIE
- Mmes Christine CAZALAS – Christine FACHAN – Nicole ISAC – Marie-Claude TARTAS
- MM. Gérard ARBERET – Mohamed EL MAADIOUI – Robert ISAC – Philippe URBAN

Absents excusés :

- MM. Stéphane BERNE – Jean-Patrick BOUCHEDE – Hubert FORESTIER – Frédéric PAUPERT – Michel RODRIGUEZ

1 / Approbation des Procès-Verbaux des Comités Directeurs du 06 et 09 août 2019

Les deux Procès-Verbaux sont approuvés à l'unanimité.

2 / Informations du Président

Lors du Comité Directeur du 06 août 2019 nous avons étudié la proposition d'avancement de Cédric Voutier au poste de CTD-PPF. Les discussions avec la Ligue n'ayant finalement pas abouti, Cédric Voutier gardera donc son statut de CTD-DAP.

Nous sommes dans notre quatrième année du mandat et il nous rappelle que nous devons tous observer une obligation de droit de réserve et de confidentialité.

Cette disposition s'applique également aux membres cooptés dans les différentes commissions.

Désormais nous limiterons nos Comités Directeurs à 2h 00 maximum. Nous aborderons en priorité les points figurant à l'ordre du jour.

Le Président nous fait la synthèse des actions qui se sont déroulées ce début de saison.

- * Match féminin organisé par le club du Haut Adour.
- * Congrès de l'ANPDF.
- * Réunion avec le Président de la Ligue (contrat Cédric Voutier).
- * Réunion au District de la Commission Citoyenne et Sociale FFF et des clubs des Hautes-Pyrénées.
- * Réunion avec le DTR de la LFO.

3 / Validation des Commissions saison 2019/2020

Le Comité Directeur a validé l'ensemble des Commissions publiées sur le site du District.

4 / Amendes pour forfait dans les deux dernières journées de championnats en D2 jeunes

Le Comité Directeur a décidé de réduire l'amende pour forfait dans les deux dernières journées de championnats D2 U15 et U17.

Le montant de l'amende est fixé à 200 € au lieu de 460 €.

5 / Statut de l'Arbitrage

Le Comité Directeur a fixé le tarif des amendes pour les clubs en infraction avec le Statut de l'Arbitrage au 31/01/2020.

- * Départementale 1 : 120 €
- * Autres divisions : 50 €

6 / Commission des Litiges et Discipline (Amende)

Tout licencié **absent et excusé** devra désormais faire parvenir au secrétariat du District, **48h 00 avant l'audition** un rapport signé relatant les faits du match pour lesquels il est convoqué.

Si cette mesure n'est pas observée une amende de 40 € sera imputée au club concerné.

7 / Championnat U13 Féminin

Le club du Tarbes Pyrénées Football demande à participer au championnat organisé par les Pyrénées Atlantiques car notre District ne possède pas de championnat U13 Féminin.

Le Comité Directeur donne son accord à l'unanimité.

8 / Jeunes bénévoles

Afin d'encourager les jeunes à s'engager dans le bénévolat, la Fédération a invité trois jeunes de notre District à visiter Clairefontaine.

Cette opération, réalisée sur le plan national a permis à Loïc PAILHAC (FC Nestes), Larbi FATIH (Boutons d'Or Ger) et Jérémy JURDZIAK (Juillan) de visiter le Centre Technique National de la Fédération.

Le Secrétaire Général

Robert ISAC